

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE L'AFGC DU 3 MAI 2023

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'A.F.G.C. a eu lieu le 3 Mai 2023, dans l'Amphithéâtre « Brulé » de la FNTF 3, rue de Berri – Paris 16^{ème},

Une première convocation prévue pour le 23 mars a dû être abandonnée suite à un mot d'ordre de grève national et particulièrement sur la SNCF et la RATP. Compte tenu des disponibilités de l'amphi FNTF et des principales personnalités de l'association, une nouvelle date a été calée le 3 mai

Elle a réuni 64 membres et 57 pouvoirs ont été dûment enregistrés.

En préalable, une conférence sur le site CIGEO, le centre de stockage profond de déchets radioactifs par Julie Didierjean, Guillaume Camps et Jad Zghondi de l'ANDRA a été organisée.

Ordre du jour

- Modification des statuts

Pour donner suite à la création de la commission Histoire et Patrimoine entérinée en 2002 par l'assemblée générale et à une demande du président du CAI, et après avis favorable du CA en date du 31 janvier 2023, il est proposé aux membres de l'association, les modifications mineures des statuts suivantes :

Complément à l'article 12.2 (composition du Conseil d'Administration) pour ajouter un membre de droit au conseil d'administration pour le président de la commission Histoire et Patrimoine ou son représentant :

12-2 – Les membres de droit sont :

- Le Président sortant pour une durée égale à un mandat
- Le Président et le ou les Vice-Présidents du Comité des Affaires Générales
- Le Président et le ou les Vice-Présidents du Comité des Affaires Internationales
- Le Président et le ou les Vice-Présidents du Comité Scientifique et Technique
- Le Président de la Commission Jeunes
- **Le Président de la Commission Histoire et Patrimoine**
- Le Président de l'AUGC, ou son représentant
- Un représentant pour chaque Membre de Fondation
- Les Présidents des Délégations Régionales

....

Complément à l'article 16 (composition du Comité des Affaires Internationales) pour ajouter un membre de droit pour un représentant du Comité Français de l'Association Mondiale de la Route (PIARC) :

....

Le CAI est composé de membres de droit et de membres élus par l'Assemblée Générale.

Les membres de droit sont :

- les délégués de l'AFGC auprès de l'IABSE ou leurs suppléants (le nombre des délégués étant fixé par l'IABSE et étant actuellement égal à 3)
- les délégués de l'AFGC auprès de la fédération internationale du béton (fib) ou leurs suppléants (le nombre des délégués étant fixé par la fib et étant actuellement égal à 4)
- le ou la secrétaire général(e) de la RILEM ou son représentant
- le président du chapitre français de l'American Concrete Institute ou son représentant.
- **Le représentant du comité Français de l'Association Mondiale de la Route (PIARC)**

Le Conseil d'Administration peut modifier ou compléter cette liste.

Ajout d'un article confirmant la mise en place de la Commission Histoire et Patrimoine approuvé par le conseil d'administration et l'assemblée générale de l'an dernier :

Article 18 : La Commission Histoire et Patrimoine du GC

Tous les adhérents de l'AFGC ou extérieurs à l'AFGC peuvent faire partie de la Commission Histoire et Patrimoine (HP), sur le principe de cooptation venant des membres de la commission et validation par le président.

Cette commission a pour principales ambitions de promouvoir le génie civil et l'histoire de la construction en entretenant sa mémoire, afin de le rendre plus attractif et accessible aux membres de l'AFGC, notamment auprès des jeunes.

Ces ambitions s'articulent autour de 2 missions principales :

- Communication : promotion et valorisation du patrimoine génie civil (historique et bâti)
- Sauvegarde : sauvegarder des ouvrages de génie civil en péril :

Ces ambitions sont déclinées de manière opérationnelle à travers la réalisation d'actions validées par le Comité des Affaires Générales (CAG) de l'AFGC.

Afin de faciliter son fonctionnement, la Commission Histoire et Patrimoine (HP) de l'AFGC constitue un comité de pilotage qui a pour mission d'assurer le lien entre le Comité des Affaires Générales (CAG) et les délégations régionales sur lesquelles elle s'appuie pour mener des actions locales dans les territoires. Ce comité de pilotage est constitué de personnes désignées au sein de la commission :

- Un Président et un vice-président : ils sont les interlocuteurs privilégiés du Comité des Affaires Générales (CAG). Ils assurent l'animation de la Commission Histoire et Patrimoine (HP), ils sont les garants du respect des actions validées par le CAG et assurent le lien avec les autres instances de l'AFGC (CA, CST, CAI, ...).
- Des pilotes de groupes et représentants :

- Le pilote du groupe « Communication internet » qui pour mission d'assurer la migration des données du site Planète TP et d'autres sources bibliographiques - pouvant provenir de la production même de membres de la commission ou sous leur contrôle - et s'assure de leur bonne mise en forme et homogénéité avec le restant du site de l'AFGC ;
- Le pilote du groupe « Communication générale » qui a pour mission l'organisation de journées techniques, promotionnelles, événementielles, en lien avec les délégations régionales qui sont en appui ;
- Le pilote du groupe « Sauvegarde » qui a pour mission de coordonner des actions de sauvegarde d'ouvrages menacés et établir le lien avec des associations locales, délégations régionales et toutes instances impliquées dans le processus ;
- Le pilote du groupe Ecoles qui a pour mission d'assurer le lien et le partage d'informations avec les étudiants en communiquant sur la commission, ses actions, ses données archivées afin d'en faire la promotion ;
- Un représentant par délégation régionale comme interlocuteur privilégié pour l'organisation de manifestations locales ;
- Un représentant de la commission jeune comme interlocuteur privilégié avec la commission jeunes (CJ), pour assurer l'échange d'informations entre les deux commissions et être force de propositions en termes de communication extérieure ;

Des groupes de travail thématiques animés par un ou plusieurs membres des groupes ci-dessus nommés peuvent être constitués. Les objectifs des groupes de travail thématiques doivent être en cohérence avec le plan d'action validé par le Comité des Affaires Générales (CAG).

La commission Histoire et Patrimoine procède tous les deux ans au renouvellement de la moitié des membres du comité de pilotage. Les membres sortants peuvent être désignés à nouveau dans la mesure où ils auront réellement participé aux actions du comité de pilotage. Après chaque renouvellement, il désigne par un vote son Président et son vice-Président.

Les articles suivants sont inchangés mais leur numérotation est modifiée.

1ère résolution de l'assemblée générale extraordinaire :
Les modifications des statuts sont adoptées sans observation.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'AFGC DU 3 MAI 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'A.F.G.C. a eu lieu le 3 Mai 2023, à la suite de l'AGE dans l'Amphithéâtre « Brulé » de la FNTF 3, rue de Berri – Paris 16ème.
Elle a réuni 64 membres et 57 pouvoirs ont été dûment enregistrés.

Ordre du jour

- Renouvellement d'une partie des membres du CAI
- Renouvellement d'une partie des membres du CST
- Activités de l'association :
 - Adhérents et actions de communication
 - Ancrage territorial
 - Actions de diffusion de la connaissance
 - Présence Française à l'international et accueil de congrès
 - Histoire et Patrimoine
- Bilan comptable 2022, projet de budget 2023
- Cotisation 2024
- Questions diverses

1 PRIX CAQUOT ET AFGC

En préambule aux assemblées générales extraordinaires et ordinaires, les traditionnels prix de l'association ont été décernés :

- Prix CAQUOT : Alain CAPRA
- Prix AFGC : Franziska SCHMIDT, Renaud LECONTE et Emmanuel ROZIERE

Renouvellement des membres du Comité des Affaires Internationales et du Comité Scientifique et Technique

CAI :

Pour le CAI, les membres de droit, compte tenu de la modification des statuts votés en AGE sont :

Lionel LINGER, Président du CAI, Délégué *fib*
 Laurent BOUTILLON, Délégué *fib*
 Patrick ROUGEAU, Délégué *fib*
 Jean-Michel TORRENTI, Délégué *fib*
 André ORCESI, Délégué IABSE
 Bruno GODART, Délégué IABSE
 Serge MONTENS, Délégué IABSE
 Judith HARDY, Secrétaire générale de la RILEM
 François TOUTLEMONDE, Président du Chapitre Paris de l'ACI
 Adrien HOUEL, Représentant du PIARC

Concernant les membres élus :

Elus pour 4 ans, renouvelables par moitié tous les 2 ans, les membres non renouvelables en 2023 sont indiqués en noir ;

Nous avons enregistré autant ou moins de candidatures que de places disponibles, une élection n'était donc pas nécessaire. Les nouveaux membres sont indiqués en rouge dans le tableau suivant :

Collège Universités et écoles	Collège Entreprises
Alain SELLIER (INSA Toulouse) Marie SALGUES (Ecole des Mines d'Alès)	Marco NOVARIN (Freyssinet) Julie ARMENGAUD (NGE) Luc WAEGHE (Janson Bridging France)
Collège Sociétés d'ingénierie et architectes	Collège Administration et établissements publics
Bertrand LÊ (Ney & Partners) Rob STEELE (Australian College of Structures Engineers) Yves BOZZI (consultant)	Christian SCHANG (2024) - SNCF Réseaux Marc VINCENS (EDF) Bernard JACOB (COGITO)

CST :

Membres élus pour 4 ans, renouvelables par moitié tous les 2 ans.

Jean-Bernard DATRY, membre sortant (et membre du Conseil d'administration) souhaitait conserver encore quelques temps un rôle actif auprès du CST, il est décidé de le nommer conseiller technique auprès du futur président qu'il pourra efficacement aider compte tenu de sa longue expérience au sein de notre association

Les membres non renouvelables en 2023 sont indiqués en noir ;

Nous avons enregistré autant ou moins de candidatures que de places disponibles, une élection n'était donc pas nécessaire. Les nouveaux membres sont indiqués en rouge dans

le tableau suivant :

Collège Enseignement et/ou Recherche	Collège Entreprises & Bureaux d'Etudes d'entreprises
Pierre MARCHAND (Cerema) Jean-François BARTHELEMY (Cerema) Robert LEROY (ENSAPM) Laurent GAILLET (UGE) Laurent MICHEL (Université Lyon 1)	Karen GOMEZ (NGE) Didier GUTH (DIADES) Ziad HAJAR (SYSTRA) Louis BALLESTEROS (Bouygues) Guillaume ANDRE (SPIE)
Collège Industrie des matériaux	Collège Maîtrise d'œuvre et Maîtrise d'Ouvrages
Florian CHALENCON (SigmaBéton) Patrick ROUGEAU (CERIB) Daniel BITAR (CTICM) Estelle BREILLAT (SFIC) Pierre ROSSI (expert)	Jean-Marc VIOLE (ARTELIA) Mohamed CHAABOUNI (EGIS) Frederic DUROT (SNCF) Renaud LECONTE (DIADES) Luciano TOSINI (Strains)

2 ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Les activités de l'association pour 2022 sont détaillées dans le rapport d'activités joint en annexe et qui avait été diffusé aux membres en préalable de l'assemblée générale. Les points saillants ont été présentés sous forme de diaporama lors de l'AG.

3 COMPTE D'EXPLOITATION AU 31-12-2022

Didier Brazillier, Secrétaire général, en l'absence excusée de la trésorière, présente le bilan 2022.

Il présente un déficit de près de 50 k€ qui s'explique par les avances d'un même montant réglées pour la réservation des centres de congrès d'Antibes et de Menton pour les congrès à venir (*fib* 2025 et BFUP 2024) et pour le vélodrome de St Quentin pour le CFGC 2023.

A noter la recette exceptionnelle de 15 k€ via la convention avec ASCO TP pour le transfert des données du site internet Planète TP (sur 2022 et 2023) et des dépenses non récurrentes qui concerne la refonte de la base de données BdiDubé, la reprise des pages d'accueil du site internet et la production du film de promotion de l'AFGC.

1ère résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire : les comptes de l'année 2022 tels que présentés en séance et dans les documents diffusés en préalable aux membres sont approuvés.

4 PROJET DE BUDGET 2023

Didier Brazillier présente et commente le budget 2023, basé sur la continuité des budgets passés avec le point particulier d'un montant de 140 k€ en dépenses (plus 23 k€ d'avances

en 2022) et 165 k€ en recettes pour le Congrès Français du Génie Civil 2023 à l'ENS de Paris Saclay organisé conjointement avec l'AUGC. L'AFGC assure l'intégralité de la gestion budgétaire de ce congrès, les éventuelles pertes ou gains seront partagés avec l'AUGC

2ème résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire : le budget 2020 tel que présenté en séance et dans les documents diffusés en préalable aux membres est approuvé.

COTISATIONS 2024

Compte tenu de l'augmentation générale des coûts observée depuis qq mois et d'un budget régulièrement en équilibre fragile en particulier face aux ambitions de l'association, Il est proposé d'augmenter les cotisations en 2024, avec quelques ajustements sur les tarifs collectifs, comme suit :

- Individuel M : **100 €** (contre 90 € ante)
- Collectif 3 (5% de réduction) : **285 €** (contre 225 € ante)
- Collectif 7 (10% de réduction) : **630 €** (contre 540 € ante)
- Collectif 13 (15% de réduction) : **1105 €** (contre 990 € ante)

Au-delà de 13, collectif individualisé : x fois le tarif collectif plus 85€ par membre au-delà ...

La cotisation membre de fondation reste à 20M = 2000 €

Le règlement intérieur sera modifié pour tenir compte de l'évolution du systèmes des inscriptions collectives (5, 10 et 15% de réduction au lieu de 2,5M, 6M et 11M

3ème résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire : la modification de cotisation telle que présentée en séance et précédemment validée par le Conseil d'administration est approuvée.

5 POINTS DIVERS

Au nom de l'association et de son conseil d'administration, et au vu de ses nombreux services rendus à l'association, Claude Le Quéré remet le diplôme de président d'honneur à Bruno GODART.

Figure depuis de nombreuses années de l'AFGC en tant que membre puis président du CAG puis président de notre association depuis 2014, Bruno a été un pilier fidèle et incontournable qui a su développer et moderniser l'AFGC ; correspondant français de IABSE, il a piloté et organisé avec l'AFGC et avec un grand succès le 40eme symposium de cet organisme à Nantes en septembre 2018.

Standing ovation ...

L'Assemblée Générale se termine vers 18h45 autour d'un cocktail amical.